

# Parc national de Port Cros

## Orientation 1.3 Conserver l'identité et améliorer la qualité paysagère des espaces habités des îles

Les îles ont conservé une identité particulière en raison des espaces naturels exceptionnels qui les composent mais aussi des efforts engagés pour améliorer la qualité et l'intégration paysagère de leurs villages.

L'île de Porquerolles se caractérise par l'alternance d'espaces naturels et de parcelles cultivées et le charme ancien des ruelles du village et de la place d'armes. L'île du Levant se caractérise par ses jardins imbriqués et son bâti dispersé recelant de nombreuses constructions du 20ème siècle, recensées à l'Inventaire du patrimoine culturel : la Brise Marine, la Source, l'hôtel Gaétan, la maison Cantarella, la villa la Gabinière, la maison Moun Pantail, etc. Chacune des îles et son village ayant à sa manière une valeur paysagère indéniable.

Plus que partout ailleurs, il convient de veiller à l'intégration harmonieuse du bâti dans le milieu qui est un des éléments forts du caractère du parc. Cette attention se traduira notamment par la mise en application d'un guide de recommandations architecturales et paysagères, qui portera en priorité sur la résorption des points noirs paysagers subsistant sur les îles.

La plus grande attention sera portée à la qualité des projets d'aménagement des ports et des villages, de façon à renforcer le charme, l'harmonie et le caractère de ces espaces et constituer de véritables continuités paysagères entre eux.

Par ailleurs, le profond sentiment de dépaysement lié aux ambiances et au calme qui se dégagent des îles nécessite d'harmoniser et de maîtriser les niveaux sonores et lumineux liées aux activités humaines.

3 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>1.3.3 AOA île Limiter les nuisances sonores et l'empreinte lumineuse des espaces bâtis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appui technique et scientifique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage</li><li>• Commune de Hyères</li><li>• Réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public</li><li>• Réalisation d'une charte éclairage et nuisances sonores</li><li>• Contrôle du respect des mesures de la charte</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• ANPCEN</li><li>• STAP du Var</li><li>• LPO, groupe des Chiroptères de Provence (GCP)</li><li>• DGA (limité à l'éclairage), association des commerçants, syndicat</li></ul>

# Parc national de Port Cros

			Héliopolis  • Associations des  habitants, propriétaires
--	--	--	--

Référence ID de l'article : #4690

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 18:14